

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21065 - 78ÈME ANNÉE

## Semaine bleue

### Redonner aux personnes âgées leur place essentielle à La Réunion



Au même titre que la jeunesse, les personnes âgées sont une richesse pour préparer l'avenir de La Réunion. Mais une telle conception se heurte au capitalisme dominant qui vise à créer des besoins artificiels devant être satisfaits au plus vite, afin d'augmenter les profits des actionnaires. Ce système pousse à la mise à l'écart des aînés qui sont majoritairement pauvres financièrement à La Réunion. Remettre en cause ce modèle importé d'Occident est donc plus que jamais une nécessité, afin que le « vivre ensemble » soit une réalité à La Réunion en reconnaissant aux personnes âgées la place essentielle qui leur revient.

La Semaine bleue se traduit par nombreuses manifestations à destination de nos aînés. Il s'agissait au départ en 1951 en France d'une « Journée des vieillards » destinée à organiser des quêtes pour améliorer la situation des personnes âgées. Lui succédèrent « la Semaine des vieillards », puis « la Semaine nationale des retraités, des personnes âgées et de leurs associations ». Le nom de « Semaine bleue » date des années 1990 indique le site web qui lui est consacré.

Avec les années, des opérations de convivialité s'y sont ajoutées. Cette manifestation permet donc pendant une semaine d'accorder aux personnes âgées une place plus importante.

## La majorité des retraités dans la classe des pauvres

Dans notre île, les plus de 60 ans font majoritairement partie de la classe la plus pauvre. Cela s'explique par une situation de chômage massif qui dure depuis des décennies. Cela a poussé au maintien d'une économie informelle importante. Or, un travailleur non déclaré ne cotise pas à la Sécurité sociale, avec pour conséquence une retraite très faible. Dans ces conditions, le revenu mensuel le plus élevé est le minimum vieillesse qui se situe aux alentours du seuil de pauvreté. Mais beaucoup préfèrent ne pas le solliciter. Ils craignent que l'héritage qu'ils souhaitent transmettre à leurs descendants soit récupéré par la Sécurité sociale, au titre du recours sur succession. Jeudi dernier, Laurent Blériot, président de la CGSS Réunion a indiqué que le seuil de ce recours a été relevé à 100000 euros. Mais avec la hausse des prix de l'immobilier, le prix d'une maison et du terrain attenant dépasse souvent cette valeur, ce qui complique le recours au minimum vieillesse.

## L'impact négatif d'un modèle importé d'Occident

Compte tenu de l'assimilation à la France, la situation des personnes âgées évolue de manière singulière à La Réunion par rapport à celle observée chez nos voisins. Suivant le modèle occidental importé dans notre pays, des enfants n'hésitent pas à abandonner leurs parents à partir d'un certain âge. Le passage à la retraite signifie en effet une baisse des revenus perçus. Le développement des EHPAD illustre aussi l'importation à La Réunion d'un secteur économique florissant en France pour ses actionnaires au détriment de la qualité de vie des pensionnaires et des conditions de travail des salariés. Bien souvent, la pension est insuffisante pour payer l'hébergement. Les pouvoirs publics arrivent alors à la rescousse pour payer la somme manquante.

Cette politique découle du capitalisme qui considère qu'une personne âgée n'est plus productive : elle doit être mise à l'écart de la société dans ce système. En France, beaucoup de ces aînés finissent leur vie dans la solitude dans un EHPAD, abandonnés par des enfants pour qui la préoccupation est le décès le plus rapide de leurs parents afin de pouvoir se partager l'héritage au plus vite.

## Le « tout-EHPAD » impossible à La Réunion

Selon l'INSEE, un Réunionnais sur cinq avait plus de 60 ans au 1er janvier 2022, soit environ 175000 personnes. En 2050, cette proportion devrait atteindre un Réunionnais sur quatre, soit une estimation de 250000 personnes âgées de plus de 60 ans. Cela signifie une augmentation de plus de 50 % en moins 28 ans. Pendant ce temps, la croissance générale de la population sera de moins de 20 %. La Réunion aura donc un visage totalement différent, avec les plus de 60 ans qui seront aussi nombreux que les moins de 25 ans, comme en France aujourd'hui.

Lors de la présentation de la Semaine de la Fraternité et des Solidarités organisée à partir de lundi par la Mairie de Saint-Denis, le président de la CGSS Réunion a indiqué en substance qu'il sera impossible de reproduire à La Réunion le modèle des EHPAD qui a cours en France. Les délais de construction sont importants : 7 ans en moyenne entre la décision de construire et la mise en service. Avec la croissance rapide de la population des plus de 60 ans, ces délais amènent à rechercher une alternative à ce mode de vie importé.

## Rôle central des personnes âgées dans une société développée

Pour Laurent Blériot, cette impossibilité rend d'autant plus importante la nécessité de préserver une tradition à La Réunion : les personnes âgées vieillissent au sein de leur famille

Dans une société où ils sont intégrés, les aînés ont en effet un rôle central. Ils sont les dépositaires d'une expérience et d'une histoire des luttes qui sont des atouts pour construire un pays solide, avec un peuple qui sait d'où il vient. C'est une base pour construire la société d'un pays développé.

Au même titre que la jeunesse, les personnes âgées sont une richesse pour préparer l'avenir. Mais une telle conception se heurte au modèle dominant qui vise à créer des besoins artificiels devant être satisfaits au plus vite, afin d'augmenter les profits des actionnaires. Remettre en cause ce modèle est donc plus que jamais une nécessité, afin que le « vivre ensemble » soit une réalité à La Réunion en reconnaissant aux personnes âgées la place essentielle qui leur revient.

**M.M.**

# Économie bleue à La Réunion : 10000 emplois et 485 millions d'euros de valeur ajoutée

**INSEE Analyses numéro 75 publié ce 7 octobre rend compte d'une étude réalisée en partenariat avec la Région sur un secteur au potentiel important pour La Réunion : l'économie bleue. Ainsi, en termes de valeur ajoutée par emploi salarié par an, la pêche culmine à 142000 euros, tandis que dans la manutention portuaire, elle atteint 102000 euros. Voici des extraits de cette étude.**

« À travers cette étude menée en partenariat avec l'Insee, la Région entend établir une image plus juste et actualisée de l'économie bleue, de ses potentiels afin de permettre aux décideurs d'affiner au mieux leurs stratégies et de décliner leurs actions d'accompagnement, de structuration et de rayonnement de l'économie bleue durable à La Réunion, vecteur de croissance et d'emplois, et moteur de préservation de notre biodiversité exceptionnelle. »

« L'économie bleue regroupe tout ce qui, de près ou de loin, a trait aux activités maritimes et aquatiques. Elle regroupe ainsi une très grande variété d'activités, telles que le transport maritime, la pêche, la protection de l'environnement littoral et marin, le tourisme littoral, la défense, la recherche ou tous les services liés.

En 2018, à La Réunion, l'économie bleue emploie 10 000 personnes, soit 3,4 % de l'emploi total. Près de 7 emplois sur 10 relèvent du tourisme littoral, une part plus élevée que dans les régions littorales de métropole. Les emplois dans le transport maritime sont également plus fréquents sur l'île, du fait du Grand Port Maritime de La Réunion, premier port de l'Outre-mer. Avec une croissance moyenne de 4,5 % par an entre 2012 et 2018, l'emploi que génère l'économie bleue progresse trois fois plus vite que l'emploi régional. Cette croissance s'appuie en grande partie sur le tourisme littoral, et dans une moindre mesure sur le transport maritime et la pêche australe.

L'économie bleue est également créatrice de richesses : en 2018, elle génère 485 millions d'euros de valeur ajoutée, soit 2,6 % du produit intérieur brut de l'île. Le secteur des produits de la mer est le plus productif grâce à la pêche australe, activité à forte valeur ajoutée pratiquée dans les Terres australes et antarctiques françaises. Il est suivi par les transports maritimes et l'intervention publique. »

## Stratégique pour La Réunion

« Pour une île comme La Réunion, la place de l'économie bleue et son potentiel de développement revêtent une importance particulière. L'île bénéficie d'une zone économique exclusive (ZEE) importante (330 000 km<sup>2</sup>), source de richesses. Aussi, l'ensemble des captures de pêche effectuées dans les Terres australes et antarctiques françaises sont débarquées à La Réunion : l'île profite donc également de la ZEE des îles australes qui s'étend sur 1,6 million de km<sup>2</sup>, une superficie proche de celle de la mer Méditerranée.

L'économie bleue se situe au cœur des stratégies maritimes de l'Union européenne, de la France, de la Région Réunion mais aussi de la Commission de l'océan Indien (COI), qui a d'ailleurs adopté en mai 2021 un plan d'action régional pour l'économie bleue. Ces stratégies visent une « économie bleue durable ». Son développement doit ainsi respecter l'un des objectifs de développement durable définis par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030, qui est de conserver et d'exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines. La mise en place d'un conseil maritime ultramarin en 2016 à l'échelle du bassin sud océan Indien et de l'Institut bleu en 2019 participe à cette démarche environnementale, tout en visant à développer une économie bleue encore émergente. »

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Kanssa i fini avèk la mizèr pou in bonpé noute konpatriyote ? Afors alé a lo kalbass i pète

Mézami mi doi dir azot mwin lé optimist dsu la kapassité pou La Rényon konm lé z'ote bannzil pou ansorte azot. Lé vré ké mwin lé nourri par bande roshèrc lé fé dann noute parti dopi lontan é i ronouvèl san aré.

Oussa i lé lo problème alor ?

Lo problème lé rante nout kapassité pou nou dévlope nout péi, épi lo takon lanspèk déssèrtin i pass zot tan à mète dsi noute shomin pou lo dévlopmen. Lanspèk ziridik konm l'amandman Virapoullé osinonsa linpossibilité nou lé d'dan d'aménaz noute éstatu dann in sans favorable pou nou.

Lé vré k'in pé i préstan avèk léstatu nou néna si ni fé léfor k'i fo fèr, nou va ansorte anou. Mé pèrsonèlman mi kroi toultan k'i débarass pa nou avèk lo néokolonyalism ni ansort ar pa nou.

Biensir nora bande réissite individfyèl : sa nora sa mé pou noute popilassyon — pou san pour san noute popilassyon — la réissite lé pa dann boute shomin, toultan k'i fé pa sote lo bande vérou i anpèsh anou dékolé.

Mi di sa la plipar d'tan an atandan pètète k'in zour nora inn va démontre amwin mwin lé dann lérèr késtyon gyagnostik, osinosa bande fors viv La Rényon, i mète zot roflékssyon ansanb pou fé in plan

koéran pou amenn anou dann noute dévlopmen. Mi pans san tardé nou sar fikssé la dsu é ni pouira komanss rotrouss noute mansh pou travaye.

Sa mwin la fine dir, mé késhoz mi panss i fé pli mal noute pèp sé la kantité pov, mèm mizèr néna issi dann in koin in gran péi dévlope. Si mi di bonpé d'moune la fin lo moi i ariv avan lo kinz zot va dir amwin mwin lé dan l'échèr mé poitan mwin néna rézon. Si mi di azot la moityé bande zanfan i viv dann in famiye pov toutsuite va shante amwin toutsorte balivèrn mé in shaplé mansonz i fé pa in vérité.

Si mi di azot 2/3 bande jenn lé pa konu par lékol, par pole anploi, épi par bande santr formassion professionnèl... Apré sa toute sète bande-la i rante dann sikl la mizèr é zot vi antyèr va pass ladan : zanfan pov, jenn-jan pov, zadulte pov, rotrété pov avèk in duré d'vi pli kourte ké sète lé zot.

Alor mézami, ziskakan ni kontinyé konmsa ? Ziskakan ni rononss done noute bande konpatriyote — in bonpé rante zot — inn vi ki dézèspère pa zot.

Afors alé a lo kalbass i pète — a bon ékoutèr salu.

*Justin*